

Nous, Québécois



Proposition Principale

Table des matières

MOT DU CHEF	3
INDÉPENDANTISTES	5
NOUS, QUÉBÉCOIS.....	6
FIERS DE CE QUE NOUS SOMMES.....	7
FRANÇAIS	8
LAÏQUES	9
ÉGALITAIRES.....	10
LIBRES	11
ATTACHÉS À NOTRE CULTURE.....	12
ACCUEILLANTS	13
DÉMOCRATES	14
LA VOIX DES QUÉBÉCOIS.....	15
D'ÉGAL À ÉGAL AVEC LES AUTOCHTONES	16
ENRACINÉS	17
JUSTES	19
INTÈGRES.....	20
SOLIDAIRES.....	21
TRAVAILLANTS.....	23
NATIONALISTES ÉCONOMIQUES.....	25
TOURNÉS VERS L'AVENIR.....	27
ÉCOLOGISTES.....	29
UN ACTEUR MONDIAL	30
CONCLUSION.....	32

La proposition principale présentée aux membres d'un parti politique aux valeurs démocratiques tel le Bloc Québécois est, en quelque sorte, l'ébauche soumise avec fébrilité au jugement des militants, eux-mêmes vivant au quotidien au cœur des craintes, enjeux et espoirs de chaque Québécoise et de chaque Québécois. Cette proposition-ci se veut novatrice. Fondatrice peut-être. Nous voulons en effet soumettre un document qui projette sur plusieurs années, peut-être même jusqu'à l'indépendance, une perspective sur qui nous sommes, qui nous voulons être pleinement et comment nous le serons, sans entraves, libres et pleins de l'entrain des jeunes nations. Une feuille de route vers le pays. C'est une grave et formidable responsabilité pour Nous, Québécois!

Voici donc la proposition principale rédigée en vue du Congrès national du Bloc Québécois de mai 2023. Ce document, une fois amendé, bonifié, enrichi et complété de façon démocratique par les membres, deviendra le nouveau programme de notre formation politique et une pierre dans l'édifice du pays que nous proposons aux Québécois de se donner. Il nourrit une réflexion et peut-être des éléments de réponse aux questions suivantes : comment définir et redéfinir, faire évoluer et garder le sens de notre engagement le plus près possible de comment les Québécois verraient le pays auquel ils s'identifieraient avec enthousiasme. Le reflet de la nation à rêver, puis à bâtir.

À la différence d'une plate-forme électorale dont l'objectif est d'énumérer des engagements à court et à moyen termes, quoique dans la perspective d'une vision du pays, cette proposition-ci développe et précise les thèmes, les matériaux et la manière du pays moderne et à partir desquels nous le construisons, ensemble. Ainsi, si l'intention de la plate-forme est de préciser et réaliser des gestes localisés dans le temps, la proposition principale, elle, déploie une vision à laquelle se grefferont ensuite les idées précises des membres et militants, et dont, par la suite et peut-être bientôt, nous serons appelés à extraire une série d'engagements dans le cadre d'une campagne électorale.

À titre d'exemple, « Le Bloc Québécois s'engage à déposer un projet de loi pour que les entreprises sous juridiction fédérale œuvrant au Québec soient assujetties à la Charte de la langue française ». Tant les membres que les Québécois en général se reconnaissent dans une telle mesure. Nos élus déposent donc ensuite le projet de loi et on réalise ainsi un engagement.

Cette proposition principale aborde toutefois le Québec en amont. Il n'y a pas d'engagement, il y a les raisons de notre engagement. Les poutres, les murs, le toit et les fondations d'un projet à partager. Et les fenêtres par lesquelles laisser entrer la lumière.

Ainsi, déposer un projet de loi sur l'application de la Charte française aux entreprises sous juridiction fédérale est l'expression d'une large volonté des Québécois de vivre, travailler et prospérer en français au Québec. Et c'est cette affirmation que vous retrouverez dans le présent texte.

La proposition principale que vous vous apprêtez à lire et améliorer explique ce que cela signifie, aujourd'hui et pour l'avenir prévisible, d'être au Bloc Québécois, ce que sont nos principes et ce qu'est la vision du Québec que nous espérons voir partager par le plus grand nombre de celles et ceux qui se disent, comme Nous, Québécois!



Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois



001 **INDÉPENDANTISTES**

002 Nous sommes indépendantistes.

003 Nous constatons que les Québécoises et les Québécois de toutes les origines forment ensemble une nation unique au monde dont la voix mérite de rayonner en tant qu'équale de toutes les grandes nations du monde.

004 Nous prenons acte de l'importance d'utiliser chaque tribune et chaque occasion pour chercher à convaincre les Québécoises et les Québécois de la nécessité de faire du Québec un pays et des avantages de l'indépendance. Nous devons le faire chez nous, au Québec, et nous devons le faire pour que l'ensemble des nations du monde s'attendent à nous voir les rejoindre.

005 Nous militons pour convaincre la nation québécoise de fonder son propre pays et d'ainsi tailler officiellement sa place historique, politique, culturelle et humaine aux côtés de tous les peuples maîtres – et seuls maîtres – de leur destin.

006 Nous croyons que seulement la nation québécoise et les nations autochtones du Québec doivent avoir voix au chapitre lorsqu'il est question de l'avenir du Québec.

007 Nous constatons que seule l'accession du Québec au statut d'État souverain permettra d'officialiser qu'il ne reconnaît ni la légitimité ni l'autorité d'aucune autre nation, gouvernement ou régime monarchique lorsqu'il intervient en matière d'affaires publiques et de droit sur le territoire québécois ou qu'il parle au nom du Québec dans le monde.

008 Nous sommes fiers du rayonnement de la nation québécoise à l'échelle internationale et sommes convaincus que sa créativité, sa solidarité, son pacifisme, sa détermination, son humanisme et son attachement aux valeurs de démocratie et d'égalité appellent le Québec à jouer un rôle positif de plus grande envergure en tant que pays indépendant.

009 Nous faisons la promotion de la créativité et du talent de l'entrepreneuriat québécois et soutenons son développement international dans le cadre d'ententes commerciales négociées par le Québec avec ses partenaires, au service des intérêts du Québec, mais aussi au service du bien mutuel des signataires d'accords librement consentis, entre égaux.

010 Nous saluons le rôle privilégié que le Québec peut jouer en tant que pont entre l'Europe et l'Amérique du Nord, véritable plaque tournante tant économique que culturelle entre l'ancien et le nouveau monde.

011 Nous estimons que notre histoire commune forgée au fil de quatre siècles, notre langue française gorgée de notre expérience unique en Amérique, notre répertoire culturel brut et le territoire unique de chacune de nos régions méritent tous leur pleine reconnaissance au sein du patrimoine mondial.

012 Nous croyons qu'en réponse aux questions de nos compatriotes en réflexion sur leur avenir collectif, afin de mieux nous définir, afin de formaliser la réflexion sur notre identité, nos valeurs, nos institutions et notre projet collectif, nous pouvons être la bougie d'allumage et l'animateur d'une conversation sur une constitution québécoise reconnaissant d'emblée le droit à l'autodétermination des peuples, de notre peuple, et celui de reprendre à notre compte les juridictions autrefois confiées à un État fédéral qui ne nous a pas servis.

013 Nous croyons que notre parti politique peut être un lieu de rassemblement pour toutes les personnes qui espèrent que la nation québécoise se donne un pays et souhaitent travailler à faire ou refaire de l'indépendance un projet concret, porté par un mouvement encore bien jeune en regard de la grandeur du rêve à réaliser.

014 **NOUS, QUÉBÉCOIS**

- 015 Nous, militants et élus, porterons et défendrons toujours et sans compromis les intérêts du Québec.
- 016 Nous sommes le parti de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Sans conditions.
- 017 Nous sommes le lieu de rassemblement de tous ceux et celles qui croient que les choix de société du Québec relèvent exclusivement des Québécoises et des Québécois.
- 018 Nous sommes comme l'immense majorité des Québécoises et des Québécois: c'est naturellement vers l'Assemblée nationale du Québec que nos regards se tournent lorsqu'on nous parle de notre gouvernement.
- 019 Nous sommes directement connectés aux besoins et aux aspirations des Québécoises et des Québécois : ce sont nos familles, nos amis, nos proches, nos collègues, nos concitoyens.
- 020 Nous sommes la ligne de résistance de tous ceux et celles qui n'acceptent pas que la démocratie québécoise exercée à l'Assemblée nationale du Québec soit remise en question par les institutions canadiennes, au premier chef le gouvernement fédéral.
- 021 Nous croyons que le Québec doit être représenté par son propre parti politique au fédéral, qui défend exclusivement ses intérêts, seule manière d'assurer que sa volonté et ses différences soient non seulement entendues, mais respectées.
- 022 Nous sommes le mouvement de tous ceux et celles qui constatent que la nation québécoise peut mener des débats houleux, peut avoir des besoins différents selon ses régions, peut se sentir représentée par différents partis politiques au Québec, mais demeure unie derrière des intérêts objectifs communs : les centaines de consensus et de motions unanimes de l'Assemblée nationale du Québec en sont la preuve.
- 023 Nous sommes celles et ce pour qui les intérêts du Québec exprimés par son Assemblée nationale ne doivent jamais être compromis, dilués ou carrément abandonnés au profit de ce que le Canada considère, à son avis, être le « meilleur intérêt » du Canada. Chaque citoyen se reconnaît davantage dans une formation politique plutôt qu'une autre parmi celles qui siègent à Québec, libre de retenir chez l'une ou l'autre au gré des enjeux ce qui correspond à sa vision ou ses intérêts, mais reconnaît aussi que la démocratie québécoise, au final, est porteuse d'un meilleur avenir, souvent différent de celui du Canada.
- 024 Nous sommes les promoteurs de ce qui distingue la nation québécoise : sa langue française, ses arts et sa culture, son énergie propre et ses technologies plus écologiques, ses régions riches, distinctes et diverses, son économie innovatrice, entrepreneuriale et bienveillante et son tissu unique de PME.
- 025 Nous sommes la voix et les traits de personnalité faisant du Québec la pièce du puzzle qui importune les prétendants à un Canada postnational, partout pareil, atomisé par l'individualisme au détriment des valeurs et des intérêts collectifs, prévisible et prompt à la pensée unique.
- 026 Nous considérons que toute personne qui souhaite enrichir et discuter de ces principes a sa place au sein de notre formation politique et notre main est tendue.
- 027 Nous sommes le parti des Québécoises et des Québécois.

028 **FIERS DE CE QUE NOUS SOMMES**

029 Nous sommes toutes Québécoises et tous Québécois.

030 Nous sommes nés ici ou ailleurs, arrivés depuis des siècles ou tout récemment, avec des milliers d'accents qui enrichissent et colorent notre langue, dès lors unique pour conter et chanter et convaincre, et toujours française.

031 Nous sommes toutes héritières et tous héritiers d'une histoire commune que nous écrivons maintenant ensemble, ancrée dans un territoire vaste et magnifique. Nous reconnaissons que cette histoire est le socle sur lequel nous avons bâti notre identité.

032 Nous partageons le même amour pour la langue française; nous avons le même attachement à l'égalité entre les sexes et les genres, l'égalité entre toutes et tous; nous sommes attachés aussi à nos institutions; nous croyons à la séparation de la religion et de l'État.

033 Nous, Québécois, sommes fiers de qui nous sommes.

034 **FRANÇAIS**

- 035 Nous parlons français, anglais, cent langues de partout et les langues autochtones, et reconnaissons que le français est notre seule langue commune. Dans le respect de la communauté historique anglophone et du fait que chaque langue autochtone leur est nationale.
- 036 Nous sommes francophones en Amérique du Nord.
- 037 Nous avons, au Québec, une seule langue officielle : le français.
- 038 Nous voulons vivre, travailler, être servis, grandir et prospérer en français.
- 039 Nous voulons accueillir et intégrer les nouveaux arrivants en français, premier outil qui leur permettra de s'épanouir pleinement et de vivre la vie meilleure qu'ils sont venus trouver ici, et afin de participer et contribuer au développement du Québec, en français.
- 040 Nous voulons avoir accès à davantage de français sur Internet, sur les réseaux sociaux, sur les plateformes de diffusion en continu, à la radio, à la télévision et tant en recherche qu'en science.
- 041 Nous considérons qu'une seule langue officielle est menacée au Canada : le français. Nous combattons sans relâche avec nos frères et sœurs de la francophonie canadienne pour faire respecter leur droit de vivre en français.
- 042 Nous croyons que c'est au Québec, et au Québec seul, de déterminer sa politique linguistique et que, d'aucune façon, le fédéral ne doit entraver notre volonté de protéger et promouvoir notre langue.
- 043 Nous sommes le bouclier de la Charte de la langue française face à toute velléité d'Ottawa de privilégier le bilinguisme institutionnel et le multiculturalisme au détriment du français.
- 044 Nous sommes déterminés à occuper toutes les tribunes internationales à notre disposition pour promouvoir l'usage et la pérennité du français, tant au Canada que dans tous les pays, tant à l'Organisation internationale de la Francophonie que dans les autres forums multilatéraux.
- 045 Nous nous dressons fermement pour protéger et promouvoir notre langue commune et nous battons sans relâche contre toute tentative de l'affaiblir de quelque façon que ce soit.

046 LAÏQUES

- 047 Nous sommes des tenants de la laïcité.
- 048 Nous voulons vivre dans un État laïque où la séparation de la religion et de l'État est nettement établie.
- 049 Nous partageons l'héritage de la Révolution tranquille qui nous a affranchis, comme nation, des interventions et de l'autorité de l'Église sur les affaires de l'État sans lui nier sa contribution historique.
- 050 Nous sommes convaincus que la laïcité contribue à la cohésion sociale et à une meilleure intégration de tous en tant que garante de neutralité et d'égalité au sein des institutions de l'État.
- 051 Nous sommes au côté des Québécoises et des Québécois dans toutes les étapes vers une réelle laïcité de l'État et dénoncerons toute tentative du gouvernement fédéral d'empêcher le Québec de se donner des lois pour protéger et promouvoir sa laïcité.
- 052 Nous sommes d'avis que les convictions religieuses ne doivent d'aucune façon interférer dans les relations entre l'État et le citoyen. Nous nous inscrivons en faux contre la prétention que les religions seraient progressistes et égalitaires et que la laïcité de l'État le serait moins.
- 053 Nous ne le répéterons jamais assez : la meilleure façon de protéger la liberté de religion, c'est que l'État n'en ait aucune.
- 054 Nous affirmons que la responsabilité de l'État n'est pas de promouvoir la religion mais de permettre à la population de vivre librement selon ses croyances ou ses non-croyances.
- 055 Nous nous opposons à la prière à la Chambre des communes, au serment sur la Bible, au serment à un monarque également chef religieux et à toute manifestation religieuse dans la gestion des affaires de l'État.

056 **ÉGALITAIRES**

057 Nous sommes égalitaires.

058 Nous sommes féministes.

059 Nous considérons que les êtres humains sont tous égaux et qu'il est de la responsabilité de l'État de rendre cette égalité effective pour tous.

060 Nous promouvons l'équité salariale sans compromis. À travail équivalent, salaire égal!

061 Nous luttons contre la violence à l'égard des femmes et des filles, sous toutes ses formes, dans tous les milieux, militaire, sportif, civil, domestique, et militons pour un resserrement de l'accès aux armes à feu et l'interdiction des armes d'assaut et de poing.

062 Nous sommes favorables et promoteurs de la parité dans nos institutions, au sein des centres de décision et parmi les élus.

063 Nous croyons que le corps de la femme appartient à la femme et à elle seule. Comme le corps de chacun appartient à chacun. Nous croyons qu'il faut assurer ce droit.

064 Nous luttons contre la misogynie et appuyons les femmes dans leur combat pour l'égalité.

065 Nous luttons contre toute forme de discrimination notamment en ce qui a trait à la diversité et aux orientations sexuelles et appuyons la communauté LGBTQ+ dans ses combats. Nous croyons que l'orientation sexuelle ne doit jamais être une entrave pour quiconque dans ses choix de vie.

066 **LIBRES**

- 067 Nous sommes des promoteurs et défenseurs obstinés et coriaces de la liberté d'expression. Sans nuance, sans condition et sans exception. Dans les arts, dans la recherche, dans la science et dans l'enseignement, dans la rue et dans l'appareil média. Partout, tout le temps.
- 068 Nous nous opposons à la censure, à la culture de l'annulation, à l'intimidation, à l'humiliation et aux tribunaux populaires qui se substituent au système de justice, notamment sur les réseaux sociaux et sous le couvert de l'anonymat. Nous sommes des tenants de la conversation ouverte et de la société de droit.
- 069 Nous revendiquons le droit d'offusquer, de déplaire, de choquer, de penser autrement et nous reconnaissons à tous le droit de nous offusquer, de nous déplaire, de nous choquer et de penser autrement, sans jamais toutefois tolérer le propos haineux ou l'incitation à la haine.
- 070 Nous revendiquons le droit de nous tromper, de revoir nos positions, de changer d'idée.
- 071 Nous nous battons pour la liberté de presse et l'indépendance des journalistes en tout temps mais nous ne nous gênerons pas pour les inviter à la discussion franche et critiquer.
- 072 Nous considérons que la haine en ligne, l'incitation à la haine, l'ostracisation et la mise au ban ne sont pas des incarnations de la liberté d'expression et n'ont pas à être défendus, d'aucune façon.

073 **ATTACHÉS À NOTRE CULTURE**

- 074 Nous sommes d'ardents promoteurs de la culture québécoise, métissage unique d'héritages français, immigrants et autochtones dans le creuset de l'histoire et de la géographie majestueuses du pays qui n'attend qu'un OUI du Québec.
- 075 Nous affirmons que la culture québécoise, sous toutes ses formes, doit appartenir aux Québécoises et aux Québécois.
- 076 Nous revendiquons le droit du Québec de faire ses propres choix parce que notre culture est unique au monde. Nous affirmons que le modèle québécois et le modèle canadien sont distincts et tant qu'Ottawa se mêlera de culture, d'arts et de langue, nous revendiquerons cette distinction.
- 077 Nous croyons que le Québec doit détenir tous les pouvoirs afin de protéger et développer son secteur culturel et ses communications. Ceci inclut les lois, les règlements et le financement, tant des entreprises et des institutions que des artistes, et doit permettre aux artistes qui renoncent à l'ingérence fédérale d'être compensés par l'État québécois.
- 078 Nous travaillons afin que la politique culturelle québécoise ne relève que du Québec.
- 079 Nous croyons que notre chanson, notre cinéma et notre télévision méritent d'avoir l'espace nécessaire pour être vus et entendus.
- 080 Nous soutenons tous les arts de la scène du Québec et jugeons que nous avons la responsabilité de soutenir adéquatement le secteur des festivals et des tournées internationales.
- 081 Nous soutenons le secteur du livre et défendons le renforcement du droit d'auteur.
- 082 Nous défendons le statut de l'artiste et travaillons afin que, dans le nouvel environnement numérique, les créatrices et les créateurs aient toute leur place et y soient justement rémunérés.
- 083 Nous soutenons les initiatives du Québec à l'international en matière de culture, notamment dans la Francophonie et à l'UNESCO.

084 **ACCUEILLANTS**

- 085 Nous affirmons que l'immigration est et a toujours été non seulement une richesse pour le Québec mais qu'elle est cruciale pour son développement et son avenir.
- 086 Nous soutenons que le Québec doit avoir tous les pouvoirs en matière d'immigration.
- 087 Nous affirmons que c'est au Québec de déterminer ses seuils d'immigration selon sa capacité à assurer un accueil et une intégration harmonieuse et réussie au sein de la société québécoise.
- 088 Nous croyons que c'est au Québec seul à déterminer son modèle d'intégration.
- 089 Nous nous opposons au multiculturalisme canadien qui est incompatible avec les défis sociologiques que pose la réalité québécoise (une nation francophone en Amérique du Nord) et qui atomise et réduit la diversité à l'individualisme et la juxtaposition de communautés souvent étanches.
- 090 Nous sommes d'ardents défenseurs de la francisation des nouveaux arrivants : la maîtrise du français est un outil essentiel à l'intégration et à la pleine participation, ainsi que notre premier devoir au bénéfice des nouveaux Québécois.
- 091 Nous ne laissons personne pour compte et nous reconnaissons la responsabilité du Québec dans l'accueil des réfugiés. Nous voulons un traitement humain et honnête de l'État par rapport aux demandeurs d'asile.
- 092 Nous croyons que les étudiants internationaux sont une richesse pour le Québec.

093 **DÉMOCRATES**

- 094 Nous sommes démocrates.
- 095 Nous croyons que le vote est la meilleure manière d'assurer que la volonté de la population se reflète dans ses institutions.
- 096 Nous défendons sans compromis le droit de la population québécoise de faire ses propres choix de société.
- 097 Nous défendons le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, conséquemment, le droit à l'autodétermination du Québec.
- 098 Nous faisons la promotion de la démocratie sur toutes les tribunes avant toute considération et la plaçons loin devant nos propres intérêts, quel que soit le choix de la population.
- 099 Nous souhaitons élargir autant que possible la participation à la démocratie québécoise, tant dans nos propres instances qu'au sein de la société québécoise en général, en promouvant une approche inclusive et positive.
- 100 Nous rejetons catégoriquement la monarchie, à l'instar de toutes les autres formes d'autoritarisme, et luttons pour son abolition sous toutes ses formes au Québec et au Canada.
- 101 Nous adhérons aux principes les plus élémentaires de la démocratie à l'effet que chaque voix compte et qu'une majorité est constituée de 50 % des voix plus une.
- 102 Nous soutenons aussi la représentativité des régions du Québec, leurs gouvernements municipaux et les nations autochtones afin de s'assurer que chaque préoccupation, chaque besoin et chaque occasion à saisir propres à chacune d'entre elles fasse partie des débats importants dans nos parlements.
- 103 Nous croyons que le vote est le moyen d'exprimer sa volonté politique et nous dénonçons toutes les formes de violence ou d'intimidation, physique ou dans le discours, visant à amoindrir la primauté de la démocratie.
- 104 Nous sommes « d'accord d'être en désaccord » : nos adversaires ne sont pas nos ennemis et nos points de discorde ne remettent pas en question notre adhésion à la nation québécoise et nos valeurs démocratiques.

105 **LA VOIX DES QUÉBÉCOIS**

- 106 Nous croyons que l'Assemblée nationale du Québec est le lieu par excellence d'expression de la démocratie québécoise et de la volonté de notre nation.
- 107 Nous constatons qu'au-delà des lignes de fracture partisanes, les Québécois ont des intérêts communs derrière lesquels tous les partis politiques se rangent.
- 108 Nous défendons les consensus de l'Assemblée nationale du Québec ainsi que, bien sûr, ses résolutions unanimes.
- 109 Nous sommes les porteurs de la volonté exprimée au Québec devant le Parlement canadien à Ottawa.
- 110 Nous défendons aussi la primauté que devrait obtenir, bien au-delà de notre poids politique au Canada, l'expertise québécoise évidente dans des domaines comme la protection de la langue française, la culture et les arts francophones ou la transition vers les énergies et technologies propres comme créateurs de plus de richesse durable, à titre d'exemples.
- 111 Nous appuyons, à la Chambre des communes, ce qui est bon pour le Québec ; nous travaillons à améliorer ce qui peut l'être ; et nous nous opposons de toutes nos forces à ce qui est mauvais pour le Québec.
- 112 Nous travaillons, à Ottawa, avec tous les partis politiques lorsqu'ils respectent et sont prêts à appuyer les intérêts du Québec.
- 113 Nous sommes aussi des facilitateurs : nous saisissons toutes les occasions d'inviter à Ottawa nos partenaires du Québec de tous les milieux socioéconomiques afin qu'ils puissent directement témoigner de leurs préoccupations au sein des institutions fédérales.
- 114 Nous nous faisons un point d'honneur, comme indépendantistes assumés, de faire primer dans notre travail parlementaire ce qui est bon et juste pour les gens que nous représentons sur toute considération idéologique.
- 115 Nous sommes, face à notre Assemblée nationale, des partenaires pour toutes les formations politiques lorsqu'il s'agit de promouvoir et défendre nos consensus et nos intérêts nationaux.

116 **D'ÉGAL À ÉGAL AVEC LES AUTOCHTONES**

- 117 Nous estimons que le Québec doit développer, entretenir et améliorer des relations de nation à nation avec les peuples autochtones.
- 118 Nous jugeons que l'état fédéral doit lui aussi développer et respecter des relations d'égal à égal avec les nations autochtones.
- 119 Nous tendons la main en nous proposant comme alliés, sans pour autant être d'accord sur tout et préférant la discussion franche entre égaux, mais tout en précisant qu'en toutes circonstances, il revient aux communautés autochtones de faire leurs choix et non pas aux gouvernements ou aux partis.
- 120 Nous reconnaissons que la Loi sur les Indiens crée le cadre d'un racisme à même les institutions à l'endroit des Autochtones.
- 121 Nous reconnaissons qu'il existe aussi, au sein de nos institutions, des traces résiduelles qui se traduisent dans certains comportements racistes qui doivent être éliminés.
- 122 Nous appuyons les démarches visant davantage d'autonomie pour les communautés autochtones, dans l'esprit de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
- 123 Nous soutenons que des ententes tripartites inspirées par la Paix des Braves peuvent être porteuses en faveur d'une autonomie accrue pour les communautés autochtones dans leurs relations avec les autres gouvernements.
- 124 Nous offrons notre soutien à celles et ceux qui souhaitent travailler à la fin de l'application de la Loi sur les Indiens au profit d'ententes entre égaux et structurantes plutôt qu'un régime colonialiste et paternaliste.
- 125 Nous souhaitons faire notre part dans la Vérité et la Réconciliation et reconnaissons l'importance de faire la lumière sur le passé pour poser les jalons d'un avenir commun plus égalitaire.
- 126 Nous croyons que nous devons ensemble défendre toutes nos langues contre l'hégémonie d'une seule, l'anglais, et nous soutenons la promotion et la revitalisation des langues et des cultures autochtones.
- 127 Nous offrons aux Premiers Peuples notre tribune en tant que parti politique, y compris à la Chambre des communes, afin de faire entendre leur voix au Parlement fédéral pour faire connaître leurs préoccupations, mais aussi promouvoir leurs langues, cultures et histoires.
- 128 Nous souhaitons que le Québec marque l'histoire en tant que premier pays fondé en alliance avec les peuples autochtones.
- 129 Nous souhaitons que la mise en valeur et le partage du territoire soient réciproquement respectueux de nos coutumes, traditions et histoires ainsi que de l'importance de protéger la faune, la flore et l'environnement.
- 130 Nous réitérons chaleureusement notre invitation à tous les Autochtones souhaitant se faire entendre au sein de notre parti et de nos instances.

131 ENRACINÉS

- 132 Nous avons profondément à cœur la mise en valeur de chacune des régions du Québec.
- 133 Nous croyons que la diversité des régions du Québec immense est l'une de nos plus grandes richesses.
- 134 Nous pensons qu'il faut en faire davantage pour offrir des opportunités d'avenir inspirantes et lucratives pour les jeunes qui grandissent en région et les nouveaux Québécois qui les choisissent.
- 135 Nous travaillons fort pour être les ambassadeurs à Ottawa des travailleurs, des entreprises et des industries des régions du Québec, souvent malmenés par des politiques publiques ignorantes de leurs réalités.
- 136 Nous sommes en faveur de la résilience alimentaire.
- 137 Nous soutenons notre agriculture à échelle humaine et durable, notamment grâce à la gestion de l'offre, ses produits locaux de qualité et son rôle de moteur pour les régions agricoles.
- 138 Nous sommes fiers de soutenir nos artisans fromagers, nos microbrasseurs, vigneron et distilleurs, nos acériculteurs et tous nos producteurs du terroir québécois qui mettent en valeur les traditions et ingrédients de leurs régions respectives, en plus de nous offrir de nouvelles raisons de visiter chaque coin du Québec et de limiter les impacts souvent nocifs des chaînes d'approvisionnement et des pratiques agricoles étrangères.
- 139 Nous croyons qu'agriculture et environnement existent en partenariat.
- 140 Nous constatons les impacts des changements climatiques qui confrontent déjà le secteur agricole: difficultés récentes avec plusieurs cultures, espèces envahissantes, canicules répétées, approvisionnement en eau, préservations des pratiques écologiques et concurrence irresponsable de pays moins rigoureux, etc.
- 141 Nous voulons savoir ce qu'il y a dans nos assiettes et d'où ça provient.
- 142 Nous soutenons des normes de qualité élevées pour les produits québécois et nous nous attendons à la réciprocité de la part de nos partenaires commerciaux.
- 143 Nous sommes des ambassadeurs des régions du Québec dans la promotion du tourisme.
- 144 Nous défendons bec et ongles les industries saisonnières comme le tourisme, la pêche et la foresterie.
- 145 Nous nous enthousiasmons devant le développement d'initiatives culturelles hors des grands centres, par exemple les festivals en région qui offrent chacun aux Québécois une expérience aussi unique qu'inoubliable.
- 146 Nous défendons le poids politique des régions, qui méritent chacune que leur voix soit entendue et respectée dans nos parlements, et nous inquiétons de l'augmentation du poids des grands centres au détriment des régions francophones, agricoles, forestières et minières du Québec.
- 147 Nous soutenons – ou proposons – toutes formes d'initiatives visant à dynamiser les régions et à contrer leur déclin démographique.
- 148 Nous pensons que les personnes souhaitant s'établir en région devraient être encouragées à le faire par différentes mesures incitatives.

- 149 Nous soulignons qu'il faut faciliter l'accès aux régions, tant pour les gens qui souhaitent s'y rendre que pour ceux qui y vivent, ainsi que pour favoriser le développement économique. Nous souhaitons intensifier le transport collectif intermunicipal et interrégional, notamment par le soutien au transport aérien régional et aux aéroports régionaux, de même que par une offre de transport ferroviaire bonifiée, réaliste et rapide.
- 150 Nous sommes d'avis qu'en ce 21e siècle, une connexion à Internet haute vitesse décente et un réseau cellulaire fiable sont des besoins aussi fondamentaux que l'électricité et que chaque foyer et entreprise au Québec doit savoir à court terme quand la résidence ou l'entreprise seront connectées à la planète en haute vitesse.
- 151 Nous estimons que les Québécoises et les Québécois méritent tous un accès équivalent aux services essentiels.
- 152 Nous tenons à mieux protéger les régions des impacts des changements climatiques alors que leurs effets s'y font déjà lourdement ressentir, notamment par l'érosion des berges, les épidémies d'insectes affectant la forêt, les incendies de forêt, la perte d'écosystèmes en bouleversement et de biodiversité, la fonte du pergélisol, l'augmentation de la présence des espèces envahissantes, etc.
- 153 Nous croyons que la transition écologique et énergétique est une occasion économique à saisir pour les régions du Québec en raison de l'abondance de nos sources d'énergie propre et de nos réseaux étendus de centres de recherche, de collèges, d'universités et de centres de formation. Une richesse accrue par l'engagement entrepreneurial et innovateur qui ouvrira des marchés internationaux, et par l'augmentation de la transformation au Québec de nos ressources naturelles, haussant le nombre d'emplois de qualité et diversifiés dans les régions, réduisant la pression sur les ressources, les écosystèmes et les espèces menacées, et réduisant l'impact des mesures punitives du marché américain.
- 154 Nous considérons qu'il faut protéger la faune, la flore et les cours d'eau qui sont à la fois le visage de nos régions et la signature de leur industrie touristique, notamment le caribou forestier et migrateur, la baleine noire, le chevalier cuivré, la rainette faux-grillon et les espèces dont l'activité humaine a compromis les milieux de vie.
- 155 Nous croyons que le Québec devrait avoir les compétences exclusives en ce qui concerne toutes les ressources naturelles sur son territoire : son eau, ses pêches, ses forêts, ses mines, son agriculture... tout! Ces activités économiques étant intimement liées à notre relation à l'environnement, et le fédéral étant entre incompétent et hypocrite en de telles matières, il faut en toute logique que le Québec dispose de tous les pouvoirs en matière environnementale.
- 156 Nous croyons que ce sont les intervenants des régions elles-mêmes qui sont les mieux placés pour planifier leur développement économique tout en protégeant les ressources, plutôt que des instances établies à des centaines de kilomètres dans de grandes villes.
- 157 Nous estimons ainsi que les priorités économiques et les secteurs privilégiés des régions du Québec devraient être établis par les institutions régionales et municipales, en collaboration avec les communautés autochtones concernées, et disposer de budgets autonomes et pérennes pour en assurer la réalisation par le biais de la recherche, des transferts technologiques, de l'innovation et du soutien direct aux entreprises.

158 JUSTES

- 159 Nous plaçons la justice pour tous au cœur de notre philosophie politique.
- 160 Nous croyons qu'opposer liberté et sécurité est un faux dilemme et recherchons plutôt le point d'équilibre où se situe l'intérêt commun dans l'esprit de notre contrat social.
- 161 Nous considérons que la règle de droit est la meilleure protection contre l'arbitraire et le moyen le plus juste, rigoureux, fiable, pacifique et universel de veiller au sain aménagement de notre vie en société.
- 162 Nous nous battons pour que la loi s'applique à tous, car nul n'est au-dessus de la loi.
- 163 Nous croyons que chaque personne doit avoir accès à la justice, peu importe les circonstances.
- 164 Nous croyons que chaque personne a droit à un procès juste et équitable, peu importe les circonstances.
- 165 Nous ne reconnaissons aucune justice parallèle pouvant se substituer à la règle de droit.
- 166 Nous défendons la séparation des pouvoirs.
- 167 Nous croyons en une justice neutre et impartiale.
- 168 Nous ne croyons pas que l'appartenance à une religion ou une idéologie puisse être retenue comme facteur atténuant en matière d'application de la loi.
- 169 Nous soutenons la légitimité des législateurs élus par la population afin de représenter la société québécoise et défendre ses intérêts.
- 170 Nous croyons que les Québécois devraient être les seuls à avoir voix au chapitre en matière de législation s'appliquant sur le territoire québécois.
- 171 Nous jugeons, à défaut, qu'en matière de champs de compétence partagés, les lois québécoises devraient avoir préséance sur celles du fédéral plutôt que l'inverse.
- 172 Nous défendons toujours le pouvoir de l'Assemblée nationale du Québec de légiférer conformément à la volonté démocratiquement exprimée par les Québécoises et les Québécois.
- 173 Nous jugeons que l'argent des contribuables québécois ne devrait pas servir à financer des contestations judiciaires des lois québécoises dûment adoptées.
- 174 Nous croyons en la loi, l'ordre et l'État de droit.
- 175 Nous sommes favorables, en matière de justice pénale, à la prévention de la criminalité, à l'éducation, à la prévention de la récidive, à l'encadrement positif des personnes à risque et à une justice réparatrice.
- 176 Nous croyons en la réhabilitation prudente.
- 177 Nous croyons à un juste équilibre entre la réhabilitation et la sanction.
- 178 Nous nous opposons à la discrimination et au profilage.
- 179 Nous reconnaissons que la nécessité de la coercition et du recours à la force raisonnable existe et qu'il faut maintenir la capacité d'intervention des forces de l'ordre et la sécurité des agents de la paix.
- 180 Nous croyons que le devoir des autorités est d'assurer des rues, des écoles et des rassemblements pacifiques et sécuritaires à titre de milieux de vie, d'apprentissage et d'expression sains.

181 **INTÈGRES**

182 Nous sommes un parti propre au Québec.

183 Nous prônons la reddition de compte, la transparence et l'imputabilité des institutions.

184 Nous considérons que l'opacité, la culture du silence, le népotisme, le copinage et le favoritisme nuisent à la démocratie.

185 Nous luttons contre la corruption et considérons qu'il doit y avoir une politique de tolérance zéro dans l'attribution des contrats gouvernementaux face à toute entreprise condamnée pour corruption.

186 Nous soutenons les lanceurs d'alerte et considérons qu'ils doivent être parfaitement protégés et qu'en aucun cas, ils ne doivent être punis pour avoir servi l'intérêt public.

187 Nous sommes pour le meilleur accès à l'information possible et jugeons antidémocratique toute manœuvre visant à retarder, restreindre ou empêcher la disponibilité d'informations d'intérêt public.

188 Nous croyons en la liberté de la presse, l'indépendance des journalistes, la protection des sources et la liberté d'opinion et d'expression.

189 Nous nous opposons aux nominations partisans des juges, basées sur des listes de donateurs et d'amis du régime.

190 Nous sommes favorables au financement mixte des partis politiques, à la fois public et citoyen, et considérons que le modèle de financement privé des partis fédéraux donne trop de pouvoir aux collecteurs de fonds et aux gros donateurs.

191 SOLIDAIRES

- 192 Nous croyons que toutes les personnes ont droit à la santé, à la sécurité et à la dignité à chaque étape de leur vie.
- 193 Nous croyons que les Québécoises et les Québécois souhaitent une société sûre qui respecte la dignité et l'intégrité physique et psychologique de chaque citoyenne, de chaque citoyen, peu importe son âge, son état, son statut, son apparence, sa confession, ses convictions ou encore son endroit de résidence.
- 194 Nous sommes favorables à un filet social solide et adéquatement financé, au service de tous les Québécois.
- 195 Nous favorisons, dans l'ensemble de nos réflexions, la recherche de l'égalité des chances.
- 196 Nous soutenons un réseau de soins de santé gratuit, universel et public.
- 197 Nous jugeons que tant que le gouvernement fédéral perçoit des taxes et impôts aux Québécois, il a le devoir de financer sa juste part des soins de santé de façon durable, sans condition et dans le respect des juridictions du Québec et des provinces.
- 198 Nous sommes en faveur d'une fin de vie digne pour chaque personne, de la façon qu'elle choisira librement et de façon éclairée.
- 199 Nous croyons que chaque personne, au premier chef les femmes, a le droit de disposer de son propre corps et nous opposons nécessairement à toute tentative de contrôler le corps d'autrui ou en disposer à sa place.
- 200 Nous affirmons avec détermination que les activités sportives pratiquées par les jeunes athlètes, notamment les filles et les femmes, doivent être encadrées par des mesures d'une extrême rigueur pour assurer leur protection. Nous croyons que les jeunes athlètes doivent être sensibilisés de façon soutenue à leurs devoirs, leurs responsabilités et aux valeurs qui doivent guider leurs comportements en tout temps. Nous soutenons des enquêtes approfondies sur toutes les situations d'abus.
- 201 Nous croyons que l'éducation dans la langue nationale, accessible, performante et bien financée est au cœur de l'avenir du Québec.
- 202 Nous croyons que le logement est un droit fondamental et que l'État doit en faire davantage pour garantir un accès au logement à toute la population.
- 203 Nous croyons que l'accès à la propriété devrait demeurer possible pour la classe moyenne et les jeunes adultes.
- 204 Nous jugeons que le respect des compétences dans l'octroi de financement aux services à la population facilite, accélère et rend plus efficace le déploiement desdits services.
- 205 Nous constatons que le gouvernement canadien délaisse ses responsabilités en matière de services aux citoyens dans ses propres champs de compétence, par exemple en matière de soutien des aînés et d'assurance-emploi, lorsqu'il priorise des ingérences dans les champs de compétence du Québec.
- 206 Nous affirmons que le niveau de vie et le pouvoir d'achat des aînés et des retraités sont gravement atteints par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, le refus du fédéral de hausser en conséquence la pension de sécurité de la vieillesse et la discrimination que le fédéral exerce à l'encontre des retraités de 65 à 74 ans.

- 207 Nous affirmons que la santé mentale est une crise nationale et durable d'une ampleur dramatique sans précédent qui saborde, qui prend des vies, la vie de vrais gens. Il faut de toute urgence que Québec dispose des moyens de sauver des milliers de gens du plus sourd et lourd des maux, sans conditions et en reconnaissant la pleine expertise et juridiction du Québec en matière de santé.
- 208 Nous jugeons que les Québécois ont le droit à des services rapides, efficaces et humains de la part de l'État canadien dans les responsabilités qui lui incombent, et qu'il est du devoir du fédéral de verser à Québec et aux provinces qui le souhaitent une pleine compensation sans autre condition pour tout recours au pouvoir de dépenser dans une juridiction du Québec et des provinces, au premier chef la santé.

209 TRAVAILLANTS

- 210 Nous sommes un parti de travailleurs au service des travailleurs, irrévocablement attaché à la représentation collective des travailleurs.
- 211 Nous croyons que l'économie, c'est avant tout les personnes qui la composent. En conséquence, l'économie est au service des gens, et non le contraire.
- 212 Nous croyons qu'un travail équivalent commande un salaire égal.
- 213 Nous croyons que tous les travailleurs ont droit à une rémunération leur permettant de gagner leur vie en satisfaisant davantage que leurs besoins fondamentaux, comme instrument essentiel du droit au bonheur.
- 214 Nous affirmons que la langue du travail au Québec est le français.
- 215 Nous estimons que tous les travailleurs québécois ont le droit de travailler en français.
- 216 Nous privilégions toujours la recherche d'une entente négociée dans les conflits de travail.
- 217 Nous défendons le droit d'association, le droit à la négociation et le droit de grève pour tous les travailleurs en cas de conflit de travail ; les travailleurs doivent pouvoir revendiquer leurs droits sans craindre d'être remplacés par des briseurs de grève.
- 218 Nous reconnaissons le rôle crucial des syndicats dans l'amélioration des conditions de travail des Québécois et leur apport essentiel à la société québécoise dans son ensemble.
- 219 Nous prenons acte de la mise en lumière par la pandémie de COVID-19 des trous béants dans notre filet social, au premier chef le programme d'assurance-emploi désuet et très difficile d'accès pour les contributeurs mêmes.
- 220 Nous militons pour que tous les travailleurs puissent avoir accès à l'assurance-emploi. L'assurance-emploi doit être une véritable assurance pour tous et redevenir un vrai filet social.
- 221 Nous considérons les travailleurs dans des emplois atypiques comme des travailleurs comme tous les autres : travailleurs saisonniers, travailleurs autonomes, travailleurs du secteur des arts...
- 222 Nous croyons que les travailleurs étrangers méritent la dignité et le respect.
- 223 Nous sommes d'avis que tous les travailleurs ont droit à une retraite digne, dès 65 ans.
- 224 Nous considérons les personnes retraitées comme des travailleurs qui continuent de contribuer à la société québécoise et qui méritent notre reconnaissance pour leurs années de dévouement.
- 225 Nous estimons que l'État doit s'assurer que tous les retraités peuvent se fier à 100% sur leur sécurité financière à long terme et leur fonds de retraite.
- 226 Nous saluons les personnes en âge de prendre leur retraite qui choisissent librement de demeurer sur le marché du travail et nous estimons qu'elles doivent être encouragées par des mesures fiscales avantageuses tant pour ces jeunes retraités que pour l'économie du Québec et du Canada.
- 227 Nous nous réjouissons de la place sans cesse plus importante occupée par les femmes sur le marché du travail et souhaitons voir éclater tous les plafonds de verre.
- 228 Nous sommes en faveur de mesures concrètes favorisant la conciliation travail-famille et croyons qu'il faut aider les parents à profiter pleinement de ce moment précieux qu'est la naissance d'un enfant.

- 229 Nous défendons le droit à la santé et à la sécurité de tous les travailleurs.
- 230 Nous nous opposons à la discrimination en milieu de travail, mais nous appuyons des mesures d'inclusion, à compétence égale, tout en nous opposant à l'exclusion.
- 231 Nous priorisons la santé et la sécurité des travailleuses étant futures mamans ou nouvelles mères.
- 232 Nous croyons que les travailleurs frappés par la maladie doivent être soutenus de façon équitable jusqu'à leur guérison.
- 233 Nous connaissons la valeur des industries saisonnières qui distinguent le Québec et nous savons que c'est le travail qui est saisonnier, pas les travailleurs ni leurs familles.

234 **NATIONALISTES ÉCONOMIQUES**

- 235 Nous sommes des nationalistes économiques.
- 236 Nous croyons que l'économie québécoise doit être l'objet de choix effectués au Québec et profiter à tous les Québécois et Québécoises.
- 237 Nous affirmons que l'économie doit d'abord et avant tout servir le bien-être de la population, en contribuant à un développement durable et équitable.
- 238 Nous prônons une économie qui protège les consommateurs, et donc une saine concurrence de marché.
- 239 Nous croyons que consommer des produits locaux encourage le travail des gens de chez nous tout en soutenant la transition écologique et énergétique, principal moteur économique des années à venir.
- 240 Nous soutenons l'économie québécoise, son noyau dur de PME ainsi que son aspect créatif et innovateur, en particulier en matière de technologies contribuant à la transition écologique.
- 241 Nous constatons la forte demande pour les produits, technologies et ressources du Québec et nous soutenons conséquemment le libre-échange lorsqu'il est justement négocié avec des partenaires de notre choix, dans le respect toutefois des prérogatives nationales en matière sociale, fiscale, agricole et environnementale.
- 242 Nous croyons qu'au moment de son accession à la souveraineté, le Québec devra proposer son adhésion dans la continuité à tous les traités, notamment commerciaux, qui le lient actuellement à d'autres pays par le biais de la signature du Canada, et ceci jusqu'à son adhésion propre lors de rondes subséquentes de négociations ou d'établissement de nouveaux traités ou accords multilatéraux.
- 243 Nous croyons qu'il faut défendre et appliquer un maximum de poids politique chaque fois que nos industries sont victimes de conflits commerciaux injustes.
- 244 Nous dénonçons chaque choix canadien de sacrifier certains pans importants de l'économie québécoise au profit de secteurs du reste du Canada lors de négociations internationales.
- 245 Nous encourageons une économie québécoise aussi résiliente et autosuffisante que possible.
- 246 Nous n'acceptons pas que le Canada soutienne un secteur économique dans une province tout en ignorant le même secteur au Québec faisant face à un enjeu comparable. Dans cet esprit, le fédéral doit reconnaître les secteurs névralgiques de l'économie québécoise et agir en conséquence, par exemple le transport électrique, la construction navale, la forêt, l'aéronautique et l'aérospatiale, l'intelligence artificielle, le jeu vidéo, la pharmaceutique ou les arts en français.
- 247 Nous souhaitons que la croissance de nos secteurs de pointe soit soutenue, plutôt que ces secteurs innovants soient imités ailleurs au Canada.

- 248 Nous croyons que le soutien fédéral au secteur gazier et pétrolier est nocif pour la planète et pour l'économie du Québec. Nous affirmons que l'économie du Québec est injustement pénalisée par le détournement de notre contribution fiscale au bénéfice de l'industrie toxique des hydrocarbures. Nous croyons qu'il faut interrompre tout financement au secteur des hydrocarbures et amorcer une transition rapide vers les énergies propres et renouvelables dans le respect des engagements internationaux du Canada. Nous croyons que le Québec doit recevoir une part conséquente des investissements que le fédéral fait à partir de nos propres taxes et impôts afin de soutenir son propre secteur de l'Énergie et des ressources naturelles.
- 249 Nous soutenons l'économie sociale et la démocratisation de l'activité économique au bénéfice de tous. Nous saluons et défendons en conséquence le rôle essentiel joué dans nos communautés par les organismes à but non lucratif.
- 250 Nous croyons en l'intervention de l'État en matière d'identification, de soutien et de maintien des secteurs porteurs d'avenir.
- 251 Nous estimons qu'il est dans l'intérêt du Québec d'intervenir pour protéger nos entreprises contre une prise de contrôle étrangère.
- 252 Nous sommes favorables aux jeunes entreprises innovantes et souhaiterions qu'elles aient le soutien et le potentiel de croissance nécessaires pour qu'elles restent au Québec à long terme.
- 253 Nous croyons que le Québec doit quitter la fédération canadienne, mais que tant qu'il y restera, il doit avoir à sa disposition les revenus autonomes lui permettant d'assumer librement toutes ses responsabilités.
- 254 Nous croyons qu'en conséquence, le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence du Québec doit être encadré, préférablement prohibé, et nous ne reconnaissons pas au fédéral le droit de créer des programmes ou faire des investissements dans les champs de compétence du Québec.
- 255 Nous nous opposons aux intrusions d'Ottawa dans des champs de taxation n'étant pas les siens.
- 256 Nous constatons que le fédéral perçoit plus d'impôts que ses missions ne l'exigent et devrait remettre à Québec certains pouvoirs de taxation et certaines assiettes fiscales.
- 257 Nous croyons qu'en attendant que le Québec dispose de tous les leviers économiques nécessaires à l'atteinte de son plein potentiel, tout programme fédéral de transfert lié à une compétence exclusive du Québec doit être inconditionnel.
- 258 Nous croyons que le Québec doit obtenir un droit de retrait avec pleine compensation et sans condition de tous les projets fédéraux touchant aux champs de compétence du Québec.
- 259 Nous dénonçons les dédoublements coûteux entraînés par la création de programmes fédéraux similaires à des programmes québécois existants ainsi que la lourdeur administrative inutile qu'ils entraînent.
- 260 Nous dénonçons le déséquilibre fiscal à partir duquel Ottawa, combiné à son pouvoir de dépenser, finance ses ingérences et la prise d'otage des compétences du Québec et des provinces.
- 261 Nous affirmons qu'un Québec indépendant sera apte à se doter d'une économie forte, propre et créatrice de davantage de richesse à partager.

262 **TOURNÉS VERS L'AVENIR**

- 263 Nous considérons que l'avenir du Québec passe par la transition écologique et énergétique, d'abord en matière d'économie.
- 264 Nous croyons que l'avenir implique la décarbonation de l'économie.
- 265 Nous croyons qu'il devrait être coûteux de polluer et payant d'être vert. Ce principe devrait s'appliquer tant aux individus qu'aux entreprises et aux États et provinces.
- 266 Nous constatons que le Québec est riche en sources d'énergie propre et renouvelable.
- 267 Nous considérons que le Québec devrait être seul gestionnaire de ses ressources naturelles à commencer par notre eau, cette ressource essentielle à la vie, dont notre territoire regorge en abondance.
- 268 Nous croyons que le Québec doit saisir l'occasion que représente la transition écologique pour atteindre son plein potentiel en tant que fer de lance nord-américain des technologies vertes.
- 269 Nous affirmons que le Québec ne doit pas être forcé de financer par le biais du fédéral des projets contraires à nos intérêts, comme les milliards coulés dans le projet hydroélectrique malavisé de Muskrat Falls, le pipeline Trans Mountain ou le soutien à l'énergie et aux centrales nucléaires.
- 270 Nous souhaitons voir le Québec devenir un acteur incontournable de l'électrification massive des transports, tant grâce à son innovation que grâce à ses ressources naturelles.
- 271 Nous soutenons que les efforts pour développer des grappes industrielles innovantes liées à la transition écologique doivent être investis là où se trouvent les matières premières : au Québec.
- 272 Nous estimons conséquemment qu'il faut continuer d'accélérer et faciliter l'électrification des transports tant pour les individus que les entreprises et les flottes gouvernementales.
- 273 Nous croyons au développement du transport collectif public, intermunicipal et interrégional.
- 274 Nous reconnaissons l'importance de soutenir nos secteurs industriels qui ont besoin de se moderniser ou d'accélérer leur transition verte.
- 275 Nous soutenons l'expertise québécoise en innovation verte permettant dès aujourd'hui d'envisager sérieusement des progrès comme le transport lourd électrique, l'aviation écoresponsable, l'aluminium carboneutre ou l'hydrogène vert là où il est pertinent, à titre d'exemples.
- 276 Nous soutenons la recherche fondamentale et appliquée, l'innovation, et les transferts technologiques dans le secteur privé de même qu'aux niveaux collégial et universitaire.
- 277 Nous soutenons la maximisation du potentiel de la forêt québécoise, une industrie verte à la fois créatrice d'emplois et contributrice à l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre du Québec. Nous proposons une réflexion sur la transformation au Québec d'une plus large part de nos ressources, dont celles tirées de forêt, afin de diversifier les emplois de qualité avec les partenaires de l'industrie et les entrepreneurs, réduire la pression sur une ressource renouvelable et les écosystèmes et diminuer l'impact des restrictions contenues et souvent interprétées à notre détriment par les partenaires commerciaux.

- 278 Nous reconnaissons les préoccupations des travailleuses et travailleurs de secteurs économiques en voie de disparition, comme l'extraction d'énergies fossiles, et considérons qu'il faut les soutenir dans cette période de changements. Nous sommes disposés à soutenir la transition ailleurs au Canada.
- 279 Nous croyons que chaque sou investi pour maintenir artificiellement en vie l'industrie des hydrocarbures devrait être redéployé dans cette transition écologique porteuse d'avenir pour le Québec et pour le monde.
- 280 Nous jugeons que les contrats gouvernementaux ainsi que l'octroi de subvention ou de garanties de prêt devraient être basés sur des critères rigoureux en matière de transition écologique. Il ne devrait plus être possible d'investir des sommes d'argent public sans analyse d'impact environnemental. Dans le même esprit, nous croyons que les émissions de carbone devraient être établies comme critère d'octroi de contrats publics.
- 281 Nous sommes en faveur d'une finance verte aux investissements propres et structurants pour l'avenir.
- 282 Nous croyons que le pétrole vert n'existe pas et que les efforts pour y arriver sont soit futiles, soit hypocrites.
- 283 Nous ne considérons pas que soutenir les énergies et industries propres en contrepartie d'un soutien aux énergies et industries sales constitue un juste compromis, en pleine crise climatique.
- 284 Nous croyons que démocratie et acceptabilité sociale sont des principes indissociables.

285 **ÉCOLOGISTES**

- 286 Nous croyons que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine et qu'il faut en contenir et en renverser la tendance et les effets.
- 287 Nous constatons que les effets des changements climatiques se font déjà ressentir au Québec et dans le monde.
- 288 Nous considérons que les enjeux environnementaux et la santé humaine sont interreliés.
- 289 Nous constatons déjà l'effet des changements climatiques sur les besoins et les droits fondamentaux des personnes à travers le monde, et prenons acte des enjeux massifs sur des populations entières qui devront être aidées et dans une certaine mesure, accueillies.
- 290 Nous constatons que nous avons tous notre part de responsabilité individuelle dans la lutte aux changements climatiques, par nos gestes et nos choix collectifs, notamment lors des élections.
- 291 Nous croyons que les mesures étatiques fortes obtiennent les résultats les plus probants en matière de protection de l'environnement, au premier chef les incitatifs tarifaires et les systèmes de plafonnement et échange (bourses) destinés à soutenir les initiatives de décarbonation de l'activité économique.
- 292 Nous considérons qu'il ne devrait plus être possible d'ignorer l'impact écologique de chacune de nos actions.
- 293 Nous constatons la richesse, la beauté de l'environnement au Québec et souhaitons le laisser en bon état aux générations futures.
- 294 Nous croyons à la souveraineté environnementale du Québec, en ceci que le Québec devrait disposer de tous les pouvoirs en matière environnementale et que les décisions et institutions québécoises devraient avoir préséance sur de tels enjeux.
- 295 Nous jugeons impératif le respect des lois environnementales du Québec ainsi que des règlements en matière d'aménagement du territoire.
- 296 Nous croyons que la transition écologique implique de renoncer progressivement à certains biens de consommation ainsi qu'à certaines habitudes, par exemple le choix d'un prochain véhicule automobile, ou mieux encore, par exemple en améliorant l'offre de transport collectif.
- 297 Nous estimons que le fait que la lutte aux changements climatiques soit un enjeu global devrait permettre au Québec de rayonner parmi les meilleurs du monde et non pas lui permettre de mieux paraître que d'autres États.
- 298 Nous pensons que les cibles de réduction des gaz à effet de serre des gouvernements devraient être contraignantes et être respectées.
- 299 Nous constatons avec lucidité qu'il ne doit plus y avoir de nouveaux projets d'extraction et d'exploitation des hydrocarbures et qu'il faut réduire l'extraction, la production et la consommation d'énergies fossiles. Maintenant.
- 300 Nous dénonçons toute politique visant à prolonger artificiellement la vie des industries des hydrocarbures, tout en assurant le soutien à la transition de ses travailleurs.
- 301 Nous pensons que juger de l'impact climatique d'un projet ou d'une mesure en évaluant seulement la pollution en amont, mais pas en aval, correspond à de l'aveuglement volontaire.
- 302 Nous déplorons que le Canada soit un des pires États pétroliers au monde plutôt qu'un leader mondial dans la lutte aux changements climatiques.
- 303 Nous affirmons qu'un Québec souverain assumera ce leadership.

304 UN ACTEUR MONDIAL

305 Nous croyons que la nation québécoise gagne à être connue diplomatiquement, économiquement, culturellement et scientifiquement dans le monde par le dialogue sur la scène internationale.

306 Nous sommes pacifistes.

307 Nous sommes démocrates.

308 Nous sommes attachés aux droits de la personne.

309 Nous croyons en la valeur de la parole donnée et de l'honneur.

310 Nous croyons au multilatéralisme.

311 Nous ne laissons pas nos valeurs au vestiaire dans l'exercice des relations internationales.

312 Nous croyons, sans mettre un terme au dialogue, qu'il ne faut jamais diluer nos valeurs de démocratie, d'égalité entre les femmes et les hommes, de laïcité de l'État, de respect du français comme seule langue officielle et commune du Québec, de solidarité et de pluralisme par souci de plaire ou par prétendu respect des valeurs d'autrui.

313 Nous ne croyons toutefois pas qu'au-delà des valeurs fondamentales et universelles portées et défendues par l'Organisation des Nations unies, le Québec doit intervenir dans les choix intérieurs des autres nations.

314 Nous croyons que la nature pacifiste, démocratique et accueillante de la nation québécoise devrait en faire un acteur de confiance universellement reconnu dans les instances internationales.

315 Nous considérons que le Québec, déjà et lors de son accession à l'indépendance, est et sera un acteur de stabilité et de fiabilité dans un monde de plus en plus instable.

316 Nous reconnaissons l'importance des grandes organisations mondiales, au premier chef l'Organisation des Nations unies, et estimons que le Québec gagne à s'y représenter lui-même adéquatement.

317 Nous croyons que le Québec devrait être représenté dans les compétitions sportives internationales par ses propres équipes.

318 Nous croyons que le Canada, son gouvernement fédéral, ses institutions et occasionnellement des médias anglophones ne véhiculent pas une image juste et adéquate de la nation québécoise.

319 Nous n'acceptons pas que l'on ferme les yeux lorsque des atrocités sont commises à l'étranger, voire des génocides.

320 Nous nous opposons catégoriquement au recours à la force pour faire taire la démocratie.

321 Nous soutenons le droit à l'autodétermination de tous les peuples.

322 Nous nous considérons comme des alliés des peuples qui exercent ou cherchent à exercer leur droit à l'autodétermination pacifiquement et démocratiquement.

323 Nous croyons que le Québec est le mieux placé pour faire valoir ses propres intérêts au niveau international.

324 Nous souhaitons que le Québec négocie ses propres ententes internationales et accords de libre-échange, y compris en matière de diversité culturelle, de droits des peuples autochtones, de justice ou militaire, tout en nous engageant dans l'intervalle à adhérer à ceux auxquels il participe présentement par le biais de la signature du Canada.

- 325 Nous saisissons chaque occasion de faire connaître le savoir, l'expertise et la créativité de chez nous à nos partenaires économiques.
- 326 Nous croyons au respect des règles et des lois dans le commerce international.
- 327 Nous militons pour la réciprocité des normes dans le commerce en matière de qualité, de lutte aux changements climatiques et de traitement des personnes.
- 328 Nous soutenons que le Québec a la pleine légitimité pour entretenir des relations internationales, minimalement au sujet de ce qui relève de ses propres champs de compétence.
- 329 Nous soutenons une aide internationale au service des gens.
- 330 Nous valorisons le rôle majeur que le Québec est appelé à jouer au sein de la Francophonie mondiale, sa pérennité et la rénovation de sa gouvernance.
- 331 Nous sommes des défenseurs des diversités culturelles et linguistiques à l'échelle planétaire.
- 332 Nous reconnaissons que le plus grand défi en matière de relations internationales demeure notre défi commun de freiner les changements climatiques.
- 333 Nous considérons les engagements en matière de lutte aux changements climatiques comme étant des promesses inviolables.
- 334 Nous reconnaissons que les conflits et les changements climatiques entraînent des vagues migratoires importantes et que le Québec aura les mêmes devoirs que tous les États.
- 335 Nous militons pour la réduction des inégalités de toutes sortes à l'échelle mondiale.
- 336 Nous croyons que le Canada doit en faire plus pour soutenir les droits des femmes partout au monde et nous sommes solidaires des combats des femmes sur la scène internationale.
- 337 Nous déployons déjà et nous engageons à accélérer le déploiement de la diplomatie de l'indépendance afin de faciliter et accélérer la reconnaissance du Québec souverain au lendemain de ce grand choix collectif.

338 **CONCLUSION.**

339 Nous sommes **Indépendantistes.**

340 Nous sommes **Rassembleurs.**

341 Nous sommes **Fiers de ce que nous sommes.**

342 Nous sommes **Accueillants.**

343 Nous sommes **Enracinés.**

344 Nous sommes **Justes.**

345 Nous sommes **Intègres.**

346 Nous sommes **Travailleurs.**

347 Nous sommes **Solidaires.**

348 Nous sommes **Nationalistes économiques.**

349 Nous sommes **Tournés vers l'avenir.**

350 Nous sommes **Écologistes.**

351 Nous sommes **Ouverts sur le monde.**

352 Nous sommes le **Bloc Québécois.**

